



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit : HydraPure Gel

Date de révision : 2020-04-08

Version : 01

I. Nom produit/ Identification du fabricant

Nom du produit : Gel désinfectant pour les mains à base d'alcool éthylique 70%

Nom commercial : HydraPure Gel

Fabricant : Les Eaux Saint-Léger Inc.

Adresse : 5335, Boul. J.-A. Bombardier, Saint-Hubert, Québec, Canada, J3Z 1G4

No. Tél / Fax : 450-443-2199 ; 450-443-0423

II. Identification du produit

Nom du produit : Gel désinfectant pour les mains à base d'alcool éthylique 70%

Ingrédients- No CAS- Concentration dans le produit :

Ingrédients	No CAS	Concentration
Alcool éthylique	64-17-5	70 %
Eau déminéralisée purifiée	7732-18-5	28.2 %
Carbomer	9003-01-4	0.2 %
Triéthylamine (TEA)	121-44-8	0.1 %
Glycérine	56-81-5	1.5 %

III. Identification des risques

WHIMS Classification

Contrôlé par le SIMDUT

WHMIS Classification

Liquides inflammables : Catégories 2

Lésions oculaires graves/ irritation oculaire : Catégorie 2B

IV. Risques pour la santé

Effets potentiels pour la santé

Peau

Remarques : Une utilisation prolongée peut causer la sécheresse et la rugosité de la peau.

Yeux

Remarques : Éclabousses dans les yeux peut causer la douleur forte.

V. Mesures de premier soin

Inhalation

En cas d'inhalation, amener la personne dans un endroit aéré. Appeler le Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Enlever les lentilles cornéennes s'il est possible de le faire facilement. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement le Centre antipoison ou un médecin.

Premier soins général : En cas de doute, ou si les symptômes persistent, contacter un médecin.

VI. Techniques et moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Pour éteindre l'incendie, utiliser le dioxyde de carbone, la mousse, la poudre chimique sèche ou l'eau pulvérisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau. Cependant, l'eau pulvérisée peut être utilisée pour refroidir les contenants exposés au feu.

Faire évacuer la zone dangereuse, éviter les sources de chaleur et toute source d'ignition.

VII. Mesures de sécurité et de protection

1. Équipements de protection des voies respiratoires

Les équipements de protection respiratoire doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation.

NIOSH recommande les appareils de protection respiratoire suivants:

- Tout appareil de protection respiratoire à approvisionnement d'air.
- Tout appareil de protection respiratoire autonome muni d'un masque complet.

2. Équipements de protection des yeux et de la peau

Peau

Les équipements de protection de la peau doivent être conformes à la réglementation.

Les gants suivants sont recommandés :

- Caoutchouc de butyle/ néoprène / nitrile/chlorure de polyvinyle
- Latex
- PE/PVAL/PE
- Viton®

Yeux

Les équipements de protection des yeux et de la figure doivent être conformes à la réglementation.

Les protecteurs oculaires suivants sont recommandés :

- Des lunettes étanches à coques ou des lunettes étanches à monture sont recommandées lorsqu'il y a des éclaboussures possibles avec le liquide.
- Une visière (écran facial) peut être aussi recommandée lorsqu'il y a des éclaboussures possibles avec le liquide (par exemple lorsqu'il y a port de lunettes correctrices).

VIII. Mesures d'entreposage

Garder dans des contenants bien fermés dans un endroit sec et bien aéré loin des sources de chaleur ou d'ignition.

IX. Caractéristiques du produit

Apparence : Gel à base d'alcool éthylique

Concentration d'alcool éthylique : 70%

X. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter : sources de chaleur, flammes ouvertes.

XI. Informations toxicologiques

Suite au contact répété ou prolongé, ce produit exerce une action asséchante sur la peau. Il peut causer des rougeurs ou de l'irritation.

Note : Fiche signalétique préparée le 2020-04-08

Rédaction par
Responsable CQ
Tarik El Hariri